

Commission des USA pour la Mise en Liberté Conditionnelle  
5550 Friendship Boulevard  
Chevy Chase, Maryland

## LIBERTE POUR LEONARD PELTIER !

Déclaré coupable et condamné pour la mort, le 26 Juin 1975 de Ronald Williams et Jack Coler, agents du FBI (Bureau Fédéral d'Investigation), M. Léonard Peltier est toujours incarcéré au Pénitencier de Lewisburg (Pennsylvanie) bien qu'il ait été condamné sur la base d'éléments à charge fabriqués de toutes pièces ainsi que de témoignages obtenus sous la contrainte, alors que des preuves à sa décharge ont tout simplement été écartées. Les archives du tribunal indiquent clairement que les procureurs de l'état affirment depuis longtemps qu'ils ne savent pas qui a tué MM. Coler et Williams et que, selon la Cour d'Appel de Circuit n°10, "Les agissements des agents de l'Etat sur la Réserve de Pine Ridge et les poursuites contre M. Peltier sont condamnables : des preuves ont été dissimulées, des témoins intimidés. Tout le monde est d'accord sur ce point." Malgré ces faits établis, M. Peltier est en prison depuis 30ans.

Après avoir considéré en détail les faits de l'affaire Peltier, nous concluons que Leonard Peltier ne représente en rien un danger pour le public. Tout d'abord, Mr Peltier n'a fait l'objet d'aucune condamnation antérieure et a toujours préconisé la non-violence pendant son incarcération. De plus, il s'est toujours comporté en prisonnier modèle. Il a régulièrement fait l'objet d'évaluations élogieuses de la part des contrôleurs de son travail en prison. Il continue de servir d'exemple pour les jeunes prisonniers indiens, les encourageant à mener une vie saine et sobre. Il a utilisé son temps de façon constructive, s'imposant une discipline lui permettant de devenir peintre de talent et écrivain. S'il a toujours maintenu n'avoir pas tué les agents, il a ouvertement exprimé des regrets et de la tristesse envers leur disparition.

Le plus remarquable est qu'il continue à aider les personnes dans le besoin. Il fait don de ses peintures à de nombreuses associations dont des refuges pour femmes battues ou pour détenus sortis récemment de prison, les programmes de désintoxication pour anciens drogués et alcooliques et des programmes de bourses d'études pour les jeunes indiens. Il coordonne également la campagne annuelle de collecte de cadeaux pour les enfants de la Réserve Indienne de Pine Ridge, un programme tellement réussi qu'il a été étendu cette année pour couvrir d'autres réserves à travers le pays.

Léonard Peltier est universellement reconnu par la communauté des droits de l'homme pour ses actions humanitaires et a été récompensé à plusieurs reprises, il a notamment reçu le prix Frederick Douglas du North Star, du Prix de l'Humaniste de l'Année de la Fédération du Travail (Ontario, Canada), du Prix International des Droits de l'Homme de la Commission Espagnole des Droits de l'Homme, et du Prix de la Flèche d'Argent pour l'Oeuvre d'Une Vie. En 2004, 2006 et 2007 Léonard Peltier a été nommé pour le Prix Nobel de la Paix.

M. Peltier a maintenant plus de 60 ans. Il est arrière-grand-père et souffre de cécité partielle, de diabète, de problèmes cardiaques et d'hypertension.

Loin de représenter une menace pour le public, la libération de M. Peltier aiderait à guérir une plaie qui depuis longtemps nuit à l'amélioration des relations entre l'Etat fédéral et les Indiens d'Amérique.

M. Peltier mérite de retrouver sa famille et de vivre les années qui lui restent en paix.

Nous, soussignés soutenons la justice et les droits de l'homme pour tous les habitants de toutes les nations.

Nous constatons que les tribunaux américains ont reconnu par leurs décisions les erreurs indiscutables ayant entaché le procès de M. Peltier, et cependant ont manqué de prendre les mesures qui s'imposent pour rectifier ces erreurs. Nous considérons le cas de Leonard Peltier comme une violation par l'Etat américain des principes légaux de la justice américaine. Et nous demandons par la présente que justice soit faite à Léonard Peltier sous la forme de sa mise en liberté conditionnelle.